

A 1833

10 AOUT 2012

COPIE CERTIFIEE CONFORME

JOLIVET DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
au capital de 615 000 euros
Siège social : les Franches - Route de Chavignol
18300 SANCERRE
342 027 737 RCS BOURGES

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 04 JUILLET 2012**

L'an 2012, le 4 Juillet, à 10 heures, au siège social à SANCERRE, Monsieur Pascal JOLIVET, demeurant 26 rue du 14 juillet 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, Propriétaire de la totalité des 38 437 parts sociales composant le capital social de la société JOLIVET DIFFUSION,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- à l'extension de l'objet social et à la modification corrélative de l'article 2 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide d'étendre l'objet social aux activités d'agent commercial, de négociation et de conclusion de contrats au nom et pour le compte de mandants et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

"ARTICLE 2 - OBJET.

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

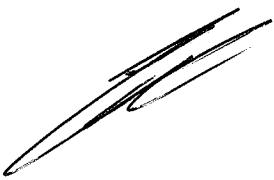
- l'exercice de l'activité d'agent commercial, la négociation et la conclusion de contrats au nom et pour le compte de mandants,*
- la mise en valeur, l'organisation, la promotion, l'administration et la gestion de tous portefeuilles de représentation ou d'agence commerciale et plus généralement l'étude, la mise au point, et la réalisation par tous moyens de tous projets susceptibles de concourir à une meilleure promotion des ventes, diffusion, commercialisation, exportation de tous produits et/ou liquides alimentaires ainsi que de tous produits s'y rapportant"*

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.


Pascal JOLIVET